



Natura 2000

SITES DU VERCORS

Infolettre n° 3 mars 2026



ÉDITO

Le Parc du Vercors compte dix sites Natura 2000, tous très différents dans leur configuration : milieux aquatiques, montagnards, landes, essentiellement forestiers pour certains quand d'autres sont formés majoritairement de prairies.

De même certains sites peuvent être inclus dans d'autres dispositifs de protection : ENS, RBI et même dans une Réserve nationale !

La gestion de cette variété complexe a été confiée par la Région au Parc du Vercors en raison des multiples compétences présentes en son sein : les connaissances naturalistes bien sûr, mais aussi les missions de médiation et les actions de préservation qui sont toutes au cœur des missions du Parc.

Ces différentes questions font l'objet d'un travail transversal fréquent avec les autres services du Parc, en partageant les retours d'expériences de l'ensemble des sites, ceci pour une gestion mutualisée et efficace de la politique Natura 2000.

L'équipe Natura 2000 compte aujourd'hui cinq agents, avec un nouveau recrutement arrivé en ce début d'année, tous passionnés par leurs missions et œuvrant sans compter à la réussite de celle-ci.

Leur travail est essentiel, car en plus des tâches administratives, ils sont le lien indispensable entre le Parc et les différents acteurs de terrain.

Merci et bravo à eux !

Philippe Ageron,
vice-président en charge de la biodiversité
au Parc naturel régional du Vercors

PETIT LEXIQUE D'ACRONYMES

ENS : Espace naturel sensible ; **RBI** : Réserve biologique intégrale ; **MAEC** : mesures agro-environnementales et climatiques ; **Docob** : document d'objectifs ; **COPIL** : comité de pilotage

NATURA 2000, QU'EST-CE QUE CE DISPOSITIF ?

C'est un réseau de sites naturels remarquables à l'échelle internationale, qui s'étend sur tout le territoire de l'Union européenne pour une politique cohérente de préservation des espèces et des habitats naturels.

La désignation des sites se fait au titre de deux directives européennes fondatrices qui précisent les espèces et les habitats fragilisés à l'échelle de l'Europe en les définissant comme « d'intérêt communautaire » voire « prioritaire » pour les plus menacés :

→ **La directive Oiseaux** = promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen.

→ **La directive Habitats-Faune-Flore** = promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels à valeur patrimoniale dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

L'objectif de la démarche européenne est double :

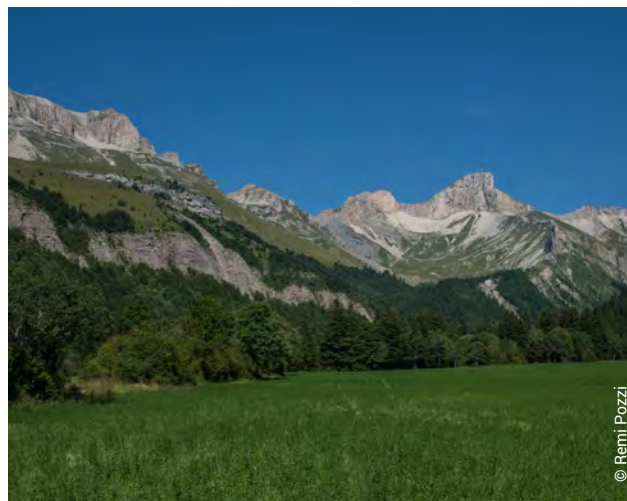
→ Assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

→ Prendre en compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que la valorisation des activités humaines.

UN HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Un habitat naturel d'intérêt communautaire est un milieu naturel qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes :

- est en danger de disparition
- a une aire de répartition naturelle réduite
- constitue un exemple remarquable de caractéristiques propres à une région biogéographique européenne et représentatif de la diversité écologique de l'Union européenne



UNE ESPÈCE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Une espèce d'intérêt communautaire est une espèce animale ou végétale qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes :

- est en danger de disparition
- est vulnérable, c'est-à-dire dont le passage dans la catégorie des espèces en danger est jugé probable dans un avenir proche en cas de persistance des facteurs qui causent la menace
- est rare ou endémique



LA BOITE À OUTILS NATURA 2000

CONCERTATION, VOLONTARIAT ET CONTRACTUALISATION

En France, la démarche Natura 2000 s'applique de manière contractuelle et volontaire, afin de susciter l'implication des habitants, propriétaires privés, agriculteurs et forestiers dans la préservation de leurs milieux naturels. La gestion quotidienne des sites repose sur des mesures concrètes appelées « contrats Natura 2000 », mises en œuvre sur la base de documents d'objectifs.

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

- C'est un document de gestion qui rassemble les actions à mettre en œuvre dans le site et les outils contractuels ou réglementaires. Il est élaboré en concertation avec les acteurs locaux et les usagers du site. Établi pour une période de 6 ans.

LE CONTRAT NATURA 2000

- C'est un contrat passé entre l'État et le propriétaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000. Il permet la mise en place d'actions de conservation ou de restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Engagement pour 5 ans avec les particuliers, associations ou collectivités, 30 ans pour certains contrats forestiers.

LA CHARTE

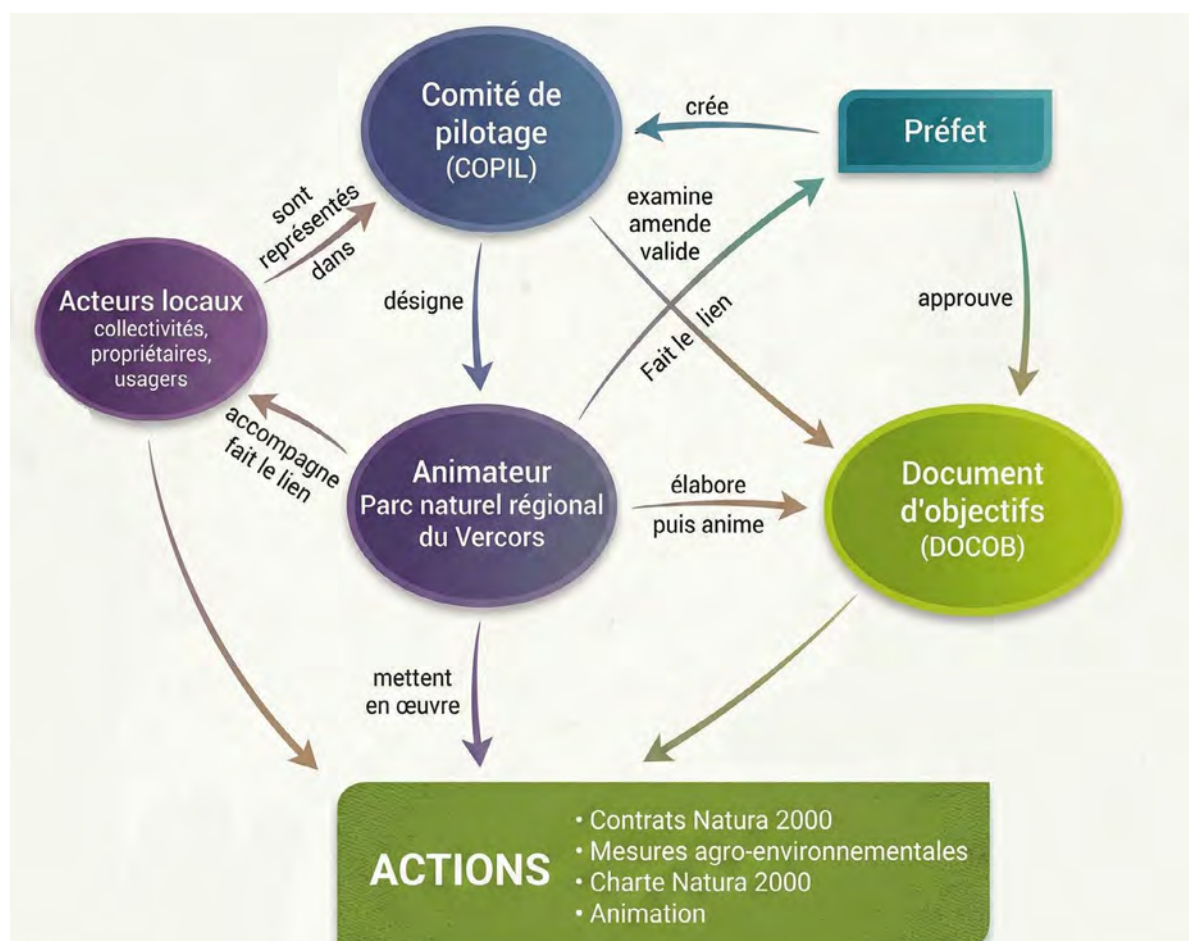
- Représente un engagement de gestion durable du propriétaire ou de l'utilisateur. Toute personne peut manifester son adhésion à la démarche et son soutien aux bonnes pratiques écologiques, en signant la charte du site Natura 2000. Engagement pour 5 ans.

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (MAE)

- Sont des aides destinées aux agriculteurs dans le but de reconnaître et d'encourager leurs pratiques respectueuses de l'environnement. Engagement pour 5 ans avec les exploitants agricoles.

L'ÉVALUATION D'INCIDENCE

- Est une étude environnementale préalable aux projets, infrastructures ou événements susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et habitats naturels.



PRÉSENTATION D'UN OUTIL NATURA 2000

L'AMÉNAGEMENT DE LA TUFIÈRE DE FROCHET

Le site de la tufière de Frochet subit les conséquences d'une fréquentation importante mettant en péril l'habitat en lui-même mais aussi les espèces qu'il abrite.

LA TUFIÈRE DE FROCHET, UN TRÉSOR À PROTÉGER

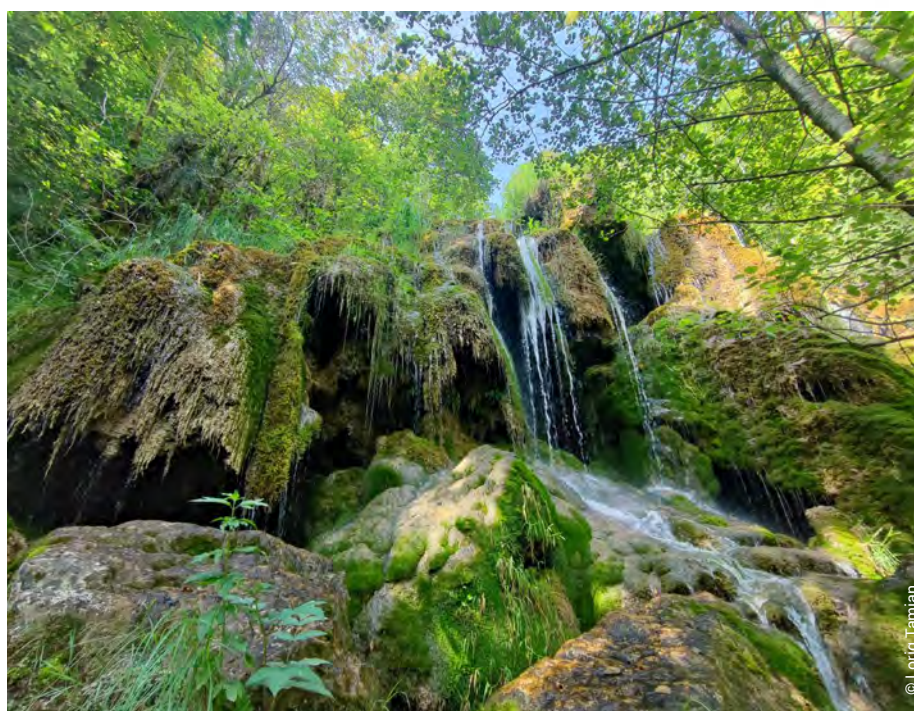
La tufière de Frochet est une des deux tufières présentes sur le site de Combe Laval. Ce secteur, facilement accessible et prisé pour sa beauté, est très fréquenté en période estivale et attire des visiteurs notamment pour la baignade. Ces activités engendrent des dégradations sur cet habitat d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 : piétinement et arrachement du tuf, ralentissement de l'eau par la création de barrage, pollution... Autant de pressions qui menacent cet habitat fragile et les espèces qu'il abrite.

UN PROJET POUR CONCILIER PROTECTION ET DÉCOUVERTE

En 2023, un Schéma d'intention paysagère a été réalisé à l'échelle de Combe Laval avec un zoom spécifique sur le secteur de Frochet. Ce travail a permis d'identifier des pistes d'aménagement du site dans le but de préserver la tufière tout en la donnant à voir aux visiteurs. Parmi ces aménagements, la création de plusieurs observatoires permettant d'observer la tufière à distance, l'installation de pas japonais permettant de traverser la tufière sans dégrader le tuf et enfin l'installation d'une lice métallique matérialisant l'interdiction de pénétrer à l'intérieur de la tufière.

UN SOUTIEN COLLECTIF POUR UN PROJET AMBITIEUX

Bien que située sur le site Natura 2000 « Monts du Matin, Combe Laval et Val-Sainte-Marie », ce projet n'a pu faire l'objet d'un contrat Natura 2000. Mais grâce à la coopération avec l'Espace naturel sensible de Combe Laval et avec le soutien de partenaires privés (la fondation Groupama et Naïa Gaïa), le projet d'aménagement pourra voir le jour en 2026. Une belle illustration de la complémentarité des outils et des financements au service de la biodiversité.



ACTUALITÉS

DES SITES NATURA 2000



FR8201743 La Bourne

I26 : LE CASTOR D'EUROPE EST BIEN PRÉSENT

• Identifié comme "espèce potentielle" dans le Document d'objectifs révisé en 2022, le Castor d'Europe, espèce annexe 2* de la directive Habitats, Faune, Flore, est désormais bien présent sur toute la basse Bourne. De nouveaux indices de présence ont été observés en 2025 notamment en aval de Pont-en-Royans.

*qui fixe la liste des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe



© PNEV/Warion Chevalier

FR82016

Monts du Matin, combe Laval et val Sainte-Marie

D27 : PROTECTION DE LA TUFIERE DE FROCHET

• Suite au Schéma d'intentions paysagères mené sur le site de Combe Laval et au plan d'action de 25 tufières à enjeux sur le Vercors, le projet d'aménagement et de protection de la tufière de Frochet a été lancé en 2025. Un travail avec les propriétaires fonciers a notamment été mené. Les travaux envisagés pour 2026 sont l'aménagement de la traversée de la tufière et la création d'observatoires.

© PNEV/Floria Cuisson

FR8201682

Rebord méridional du Vercors

D10 : LES MAEC

• Le site comporte de nombreuses zones pastorales, ce qui rend indispensable une bonne coordination des actions et des pratiques liées aux habitats d'intérêt communautaire agropastoraux.

Le suivi des MAEC favorise un travail conjoint avec les services pastoraux de la Drôme, les gestionnaires des ENS et, bien entendu, les éleveurs qui exploitent ces alpages.



© PNEV/Floria Cuisson

FR8201681 Gervanne et rebord occidental du Vercors

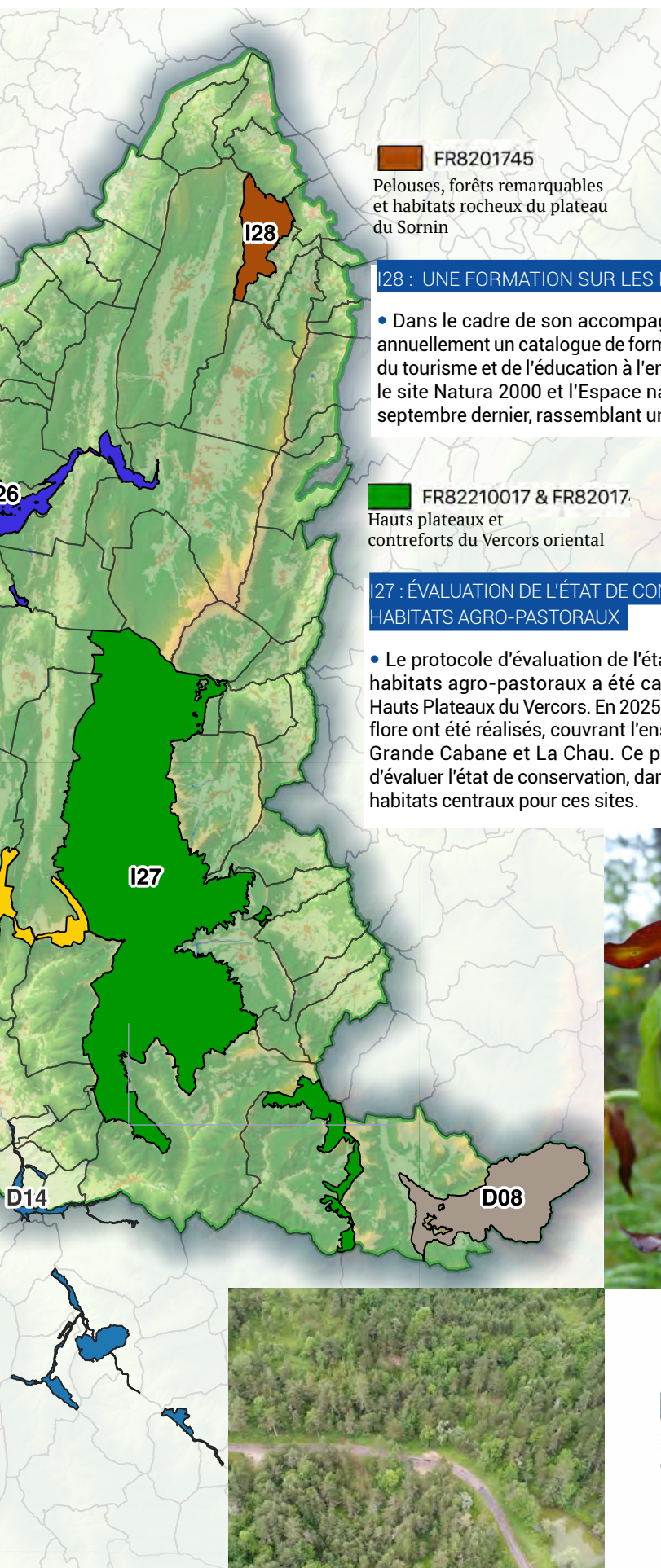
D09 : LE SYLVOTROPHÉE

• Il s'agit d'un concours de gestion forestière qui récompense des propriétaires forestiers publics ou privés pour leurs pratiques multifonctionnelles, c'est-à-dire les pratiques qui valorisent à la fois le côté économique de la forêt mais également les volets écologiques et sociaux. Cette année, le SylvoTrophée a eu lieu en Gervanne, trois propriétaires ont candidaté et un jury de spécialistes a évalué leurs parcelles. Le lauréat du concours a été récompensé lors de la Foire de la Courge qui a eu lieu dimanche 19 octobre à Beaufort-sur-Gervanne.

La particularité de cette édition du SylvoTrophée : l'importance du sujet du sylvopastoralisme, très présent dans la Gervanne, qui a donné lieu à des discussions intéressantes entre les propriétaires et le jury.



© PNEV/Flotrice Niel



FR8201745

Pelouses, forêts remarquables
et habitats rocheux du plateau
du Sornin

I28 : UNE FORMATION SUR LES FORÊTS

- Dans le cadre de son accompagnement des réseaux touristiques, le Parc du Vercors propose annuellement un catalogue de formations sur des thématiques ou sites à enjeux aux professionnels du tourisme et de l'éducation à l'environnement. C'est dans ce cadre qu'une journée spécifique sur le site Natura 2000 et l'Espace naturel sensible de la Molière et du Sornin a été proposée le 25 septembre dernier, rassemblant une dizaine de participants, usagers du site.

FR82210017 & FR82017

Hauts plateaux et
contreforts du Vercors oriental

I27 : ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS AGRO-PASTORAUX

- Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux a été calibré en 2024 pour les Hauts Plateaux du Vercors. En 2025, les premiers relevés de flore ont été réalisés, couvrant l'ensemble des alpages de Grande Cabane et La Chau. Ce protocole va permettre d'évaluer l'état de conservation, dans le temps long, de ces habitats centraux pour ces sites.



Nathalie Lecrain



© PNRV/Marion Chevalier



© PNRV/Camille Le Bilan

FR8201680

Landes, pelouses, forêts, prairies humides
de Lus-la-Croix-Haute

D08 : PRÉSERVER LE SABOT DE VÉNUS

- Le Sabot de Vénus, orchidée emblématique du site de Lus-la-Croix-Haute a fait l'objet d'un suivi afin d'actualiser nos connaissances et de proposer un protocole de suivi à long terme. L'objectif étant de favoriser sa préservation en travaillant avec les acteurs locaux pour la prise en compte de cette espèce fragile.

FR8201683 & FR8201684

Sources de la Drôme & Zones humides et rivières
de la haute vallée de la Drôme

D12-D14 : LA PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

- La préservation des zones humides est cruciale pour la biodiversité qu'elles soutiennent, ainsi que pour la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau sur le territoire. À ce titre, le site joue un rôle clé dans cette problématique, et le plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant de la Drôme, élaboré par le syndicat mixte de la rivière Drôme, apporte un soutien important dans cette démarche.



© DR

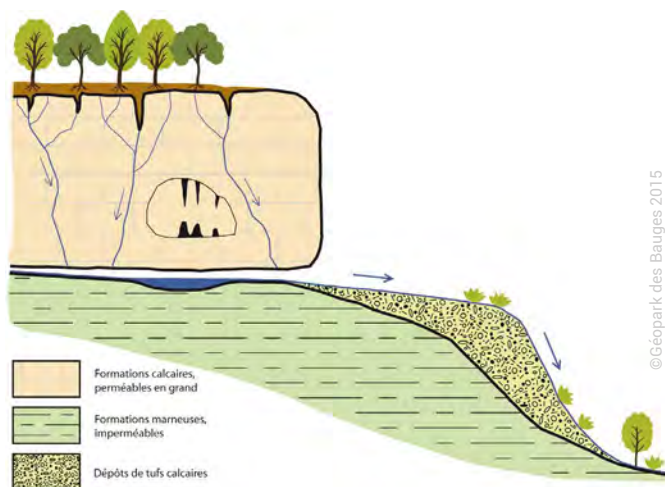
ACTIONS ET PROJETS INTERSITES

NOTICE DE GESTION DES TUFIERÈRES

Typiques des régions karstiques, les tufières sont nombreuses dans le Vercors. On dénombre environ 90 de ces habitats considérés comme d'intérêt communautaire prioritaire pour Natura 2000. Ces formations naturelles attirent par leur beauté et leur fraîcheur mais sont cependant extrêmement fragiles.

UN FONCTIONNEMENT DÉPENDANT DE MULTIPLES FACTEURS

La formation des tufières résulte d'un processus chimique dans lequel chaque paramètre a son importance. Les eaux de pluies qui s'infiltrent dans le sol calcaire vont se charger en carbonates. Après leur parcours souterrain, ces eaux vont rencontrer une couche perméable qui va stopper leur parcours et les faire ressortir à l'air libre. Une fois à l'extérieur, les carbonates présents dans l'eau vont se précipiter sous forme solide et se déposer sur les mousses et débris végétaux présents sur leur chemin. Couche par couche, les végétaux vont finir par se pétrifier et vont finalement former ce que l'on appelle du tuf. La formation des tufières est donc dépendante d'un contexte chimique, physique et biologique complexe où de nombreux facteurs entrent en jeu : l'exposition, l'alimentation en eau, la température, la végétation présente... La perturbation d'un seul de ces paramètres peut mettre en péril l'ensemble du fonctionnement de cet habitat précieux.



© Géoparc des Bauges 2015

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Les tufières sont des habitats très ponctuels et dont les conditions de vie sont extrêmes. De ce fait, les espèces qu'elles abritent sont bien souvent des espèces pionnières, capables de résister à des conditions difficiles. La faune et la flore présente dans ces milieux est donc tout aussi précieuse et fragile que l'habitat en lui-même. Parmi les espèces de flore emblématique des tufières, on retrouve la Grassette à grandes fleurs, petite plante carnivore aux fleurs violettes ou encore *Aneura maxima* espèce de bryophyte en danger en Auvergne-Rhône-Alpes qui apprécie les eaux froides et bien oxygénées. Côté faune, les tufières peuvent accueillir la Salamandre tachetée, l'Ecrevisse à pattes blanches ou encore des petits mollusques et escargots.



© Ifreem

DES SERVICES RENDUS

Les tufières assurent différentes fonctions puisqu'elles permettent le maintien de la qualité des eaux, la rétention des matières en suspension, le ralentissement des écoulements en période de crue, mais également la réalisation du cycle de vie de certaines espèces. Elles sont donc des alliés naturels face aux effets des changements climatiques.



©PNRV/Jean Andrieux

DES MILIEUX CONVOITÉS MAIS FRAGILES

Le tuf a longtemps été utilisé comme matériaux de construction du fait de sa légèreté et de sa facilité à être travaillé. On retrouve ainsi de nombreux édifices construits en pierre de tuf dans le Vercors. Aujourd'hui, le tuf n'est plus exploité dans le Vercors, mais les sources alimentant les tufières sont bien souvent captées pour l'alimentation en eau potable. Ces habitats étant fortement dépendants d'un apport constant en eau, les assèchs de plus en plus fréquents et leur captage pour les activités humaines menacent leur bon fonctionnement. La surfréquentation est également une menace qui pèse sur ces milieux, entraînant le piétinement et la destruction des édifices tufeux et des espèces qu'ils abritent. Enfin, l'altération de la qualité physico-chimique de l'eau, au-delà de certains seuils inhibe la formation du tuf et participe à l'appauvrissement de la biodiversité.



DES NOTICES DE GESTION POUR PROTÉGER LES TUFIERES À ENJEUX

En 2023 un travail de recensement des tufières du Vercors avait été réalisé, contenant des préconisations pour 25 tufières à enjeux. Puis, en 2025, une étude de faisabilité a été réalisée sur quatre tufières des sites Natura 2000 du Vercors : Riou Caillat, la Cascade Verte, la tufière de Rivières et la tufière de la Baume Noire. L'objectif était d'obtenir pour chacune de ces tufières, une description des enjeux et menaces du site ainsi qu'une fiche de gestion détaillée permettant aux animatrices Natura 2000 de mettre en place des suivis de l'état de conservation de ces habitats et de programmer des actions de gestion, de restauration ou de sensibilisation. Certaines de ces préconisations de gestion seront mises en œuvre dès 2026.

ZOOM SUR

LE CORDULEGASTRE BIDENTÉ

Présentation d'une espèce des tufières (habitats d'intérêt communautaire prioritaire pour Natura 2000) : le Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*)

LA RÉPARTITION

Cette libellule est relativement rare à observer car les habitats qu'elle occupe sont très localisés et de dimension souvent réduite. En effet, cette espèce nécessite un flux d'eau très faible et permanent dont la température n'excède pas les 10 °C. On la retrouve ainsi dans des petits ruisseaux sableux, des sources, des tufières, des suintements verticaux ou encore des marais. On la retrouve généralement entre 400 et 900 mètres d'altitude, dans des habitats entourés de forêts. En France, le Cordulégastre bidenté est présent essentiellement dans la moitié est du pays, et dans les régions montagneuses des Pyrénées et du Massif central. Dans la Drôme et l'Isère, elle fréquente assez souvent les mêmes habitats que l'Ecrevisse à pieds blancs.

LE STATUT DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Le Cordulégastre bidenté ne bénéficie pas de statut de protection en France, mais il est considéré comme Quasi menacé à l'échelle européenne et comme Vulnérable en Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, l'espèce est inscrite au Plan national d'actions en faveur des libellules.

MENACES

L'espèce est fortement impactée par le manque d'eau lié aux changements climatiques et aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents. Ce phénomène peut par ailleurs être accentué par le pompage ou le captage d'eau pour l'alimentation en eau potable et la production d'hydroélectricité. L'espèce est également sensible à la pollution de l'eau et à la surfréquentation pour les activités de loisirs qui engendrent le piétinement et la destruction de ses larves.



© Jean-Marc Faton

CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES

Classification : insecte de l'ordre des odonates, sous-ordre des Anisoptères, famille des Cordulegastridés

Caractéristiques : de couleur jaune et noire avec des yeux verts se touchant en un point. Anneaux abdominaux paraissant triangulaires vus de profil.

Taille adulte : 69 à 83 mm

Cycle de vie : état larvaire durant 4 à 5 ans. Émergence se déroulant de fin avril à juin. Période de vol de mi-mai à fin août. Espérance de vie des individus adultes d'environ 8 semaines.

C'EST À VOUS !

VOUS RANDONNEZ DANS LE VERCORS

Lors de vos randonnées estivales dans le Vercors, vous croiserez peut-être la route de certaines tufières. Voici donc les bons gestes à adopter pour en profiter sans les dégrader.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

- S'approcher de la tufière pour profiter de la fraîcheur (si l'accès est autorisé)
- L'observer à distance, l'écouter, observer discrètement la faune et la flore qui y vit
- Trouver des zones de baignade autorisées et moins fragiles en aval

Aujourd'hui certaines tufières du Vercors bénéficient de panneaux de sensibilisation qui précisent les bons comportements à adopter.

C'est le cas par exemple sur la tufière de Rovon ou sur celle de Moulin Marquis situées sur les sites Natura 2000 de la Bourne.

Certaines sont également aménagées afin de matérialiser l'interdiction de pénétrer à l'intérieur et faciliter leur contournement.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Marcher dans la tufière
- Se baigner dans les bassins créés par les tufières
- Arracher des morceaux de tuf
- Construire des barrages
- Polluer l'eau en faisant votre vaisselle, votre lessive, en vous lavant ou en vous baignant

Et de manière générale : ne pas laisser de déchets ou toute autre trace de son passage, ne pas faire de feux à proximité, limiter son impact sonore, ne pas déranger la faune...

Même quand ces aménagements ne sont pas présents, il est de la responsabilité de chacun d'adopter les bons comportements.

À vous de jouer !



TUFIÈRE DE LA ROCHE QUI PLEUT

UTILISATION HISTORIQUE DE L'EAU DE LA TUFIÈRE

Depuis toujours l'homme a cherché à capter des sources pour son usage. Ce fut aussi le cas ici pour l'alimentation du **bassin du village de Rovon**. En **1866** une rigole est taillée dans la roche en dessous d'une faille naturelle pour en récupérer les eaux qui s'en échappent.

Ensuite, elles sont conduites vers un petit bassin, (dont le montant apparaît sur la facture de 1866 qui mentionne : "payer pour façon d'un bassin sous le rocher"), puis vers le citerneau qui se trouve derrière vous. Les tuyaux accrochés à la roche proviennent de sources en amont du site qui permettaient une alimentation complémentaire.



LA TUFIÈRE DE ROVON ABRITE **UNE FAUNE ET UNE FLORE SPÉCIALISÉE**

qui nécessitent une humidité élevée et un écoulement permanent d'eau carbonatée. Ce milieu constitue un **écosystème rare et fragile**, servant d'habitat à plusieurs espèces spécifiques que vous pouvez observer.



LA CAPILLAIRE DE MONTELLIER

Cette fougère aussi appelée Cheveu de Vénus est caractéristique de cet habitat humide.

TOUCHEZ AVEC VOS YEUX



LA GRASSETTE À GRANDES FLEURS

Une plante carnivore reconnaissable par ses fleurs violettes recouvertes de glu piégeant les insectes.

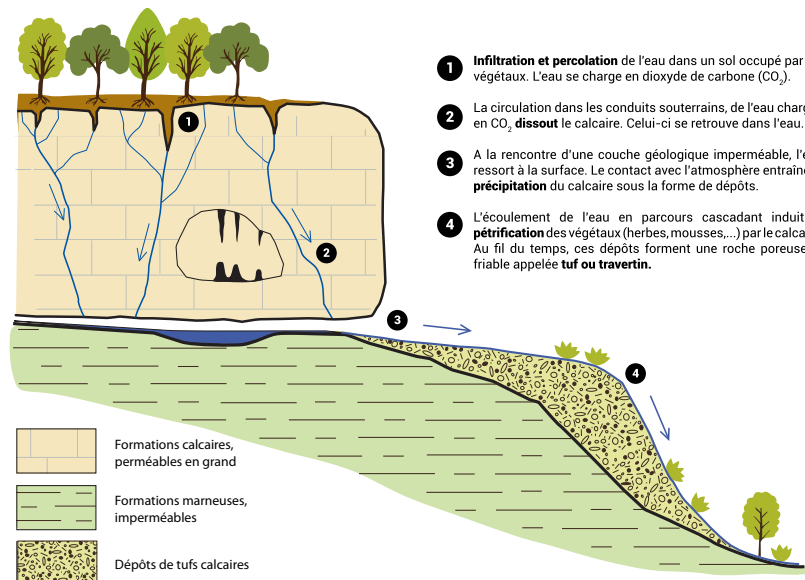
NE CUEILLEZ PAS LES FLEURS



LA SALAMANDRE TACHETÉE

Cet amphibien bien connu dépose, au printemps, ses larves dans le petit bassin taillé dans la tufière.

VOUS POUVEZ LES OBSERVER MAIS ATTENTION À NE PAS LES DÉRANGER !



- 1 **Infiltration et percolation** de l'eau dans un sol occupé par les végétaux. L'eau se charge en dioxyde de carbone (CO_2).
- 2 La circulation dans les conduits souterrains, de l'eau chargée en CO_2 **dissout** le calcaire. Celui-ci se retrouve dans l'eau.
- 3 A la rencontre d'une couche géologique imperméable, l'eau ressort à la surface. Le contact avec l'atmosphère entraîne la **précipitation** du calcaire sous la forme de dépôts.
- 4 L'écoulement de l'eau en parcours cascade induit la **pétrification** des végétaux (herbes, mousses,...) par le calcaire. Au fil du temps, ces dépôts forment une roche poreuse et friable appelée **tuf ou travertin**.



Les petites surfaces sur lesquelles ce milieu naturel se développe et les constructions fragiles qu'il forme font de lui un milieu particulièrement vulnérable. Les tufières sont des habitats dit prioritaires pour l'Europe et sont inscrites au réseau Natura 2000.

Pour plus d'information téléchargez la fiche pédagogique



Commune de Rovon
Mairie
216 le Village
38470 Rovon



VOS INTERLOCUTEURS

Manon Chevalier

Chargée de mission des sites
"Hauts-Plateaux du Vercors" et "ZPS & ZSC
des Hauts Plateaux du Vercors"

Tél. : 06 87 16 19 29

manon.chevalier@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Floria Cuisson

Chargée de mission des sites
"Monts du Matin, Combe Laval et Val Sainte
Marie" ; "Rebord méridional du Vercors" et
"Pelouses, forêts remarquables et habitats
rocheux du Plateaux du Sorin"

Tél. : 07 62 31 47 85

floria.cuisson@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Florence Niel

Chargée de mission du site
"Gervanne et Rebord occidental du Vercors"

Tél. : 06 07 71 87 96

florence.niel@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Camille Le Bihan

Chargée de mission des sites
"Les sources de la Drôme" et "Zones humides
et rivières de la haute vallée de la Drôme" et
"La Bourne"

Tél. : 06 18 85 21 05

camille.lebihan@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Lucas Leconte-Deslaugiers

Chargé de mission du site
"Landes, Pelouses et Forêts du Vallon de la
Jarjatte et Prairies humides de Lus-la-Croix-
Haute"

Tél. : 06 01 30 07 57

lucas.lecontedeslaugiers@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr/Natura2000



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

